



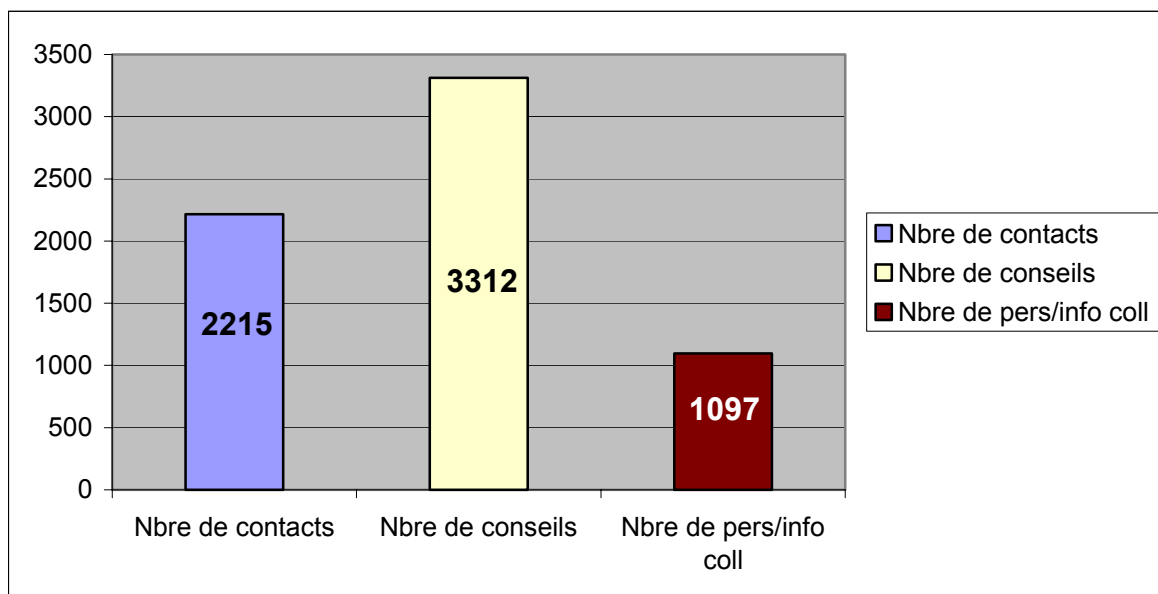
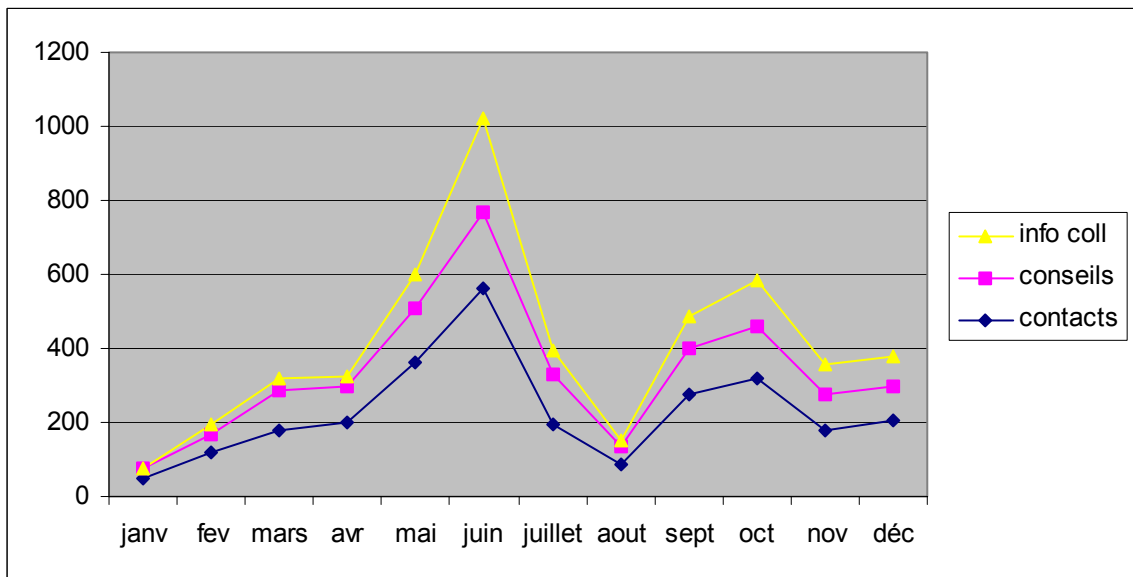
**BILAN 2003**  
**DISPOSITIF D'INFORMATION-CONSEIL EN**  
**VAE**  
**REGION CENTRE**

*Analyse des flux et des publics reçus dans les Points relais  
conseil en VAE*

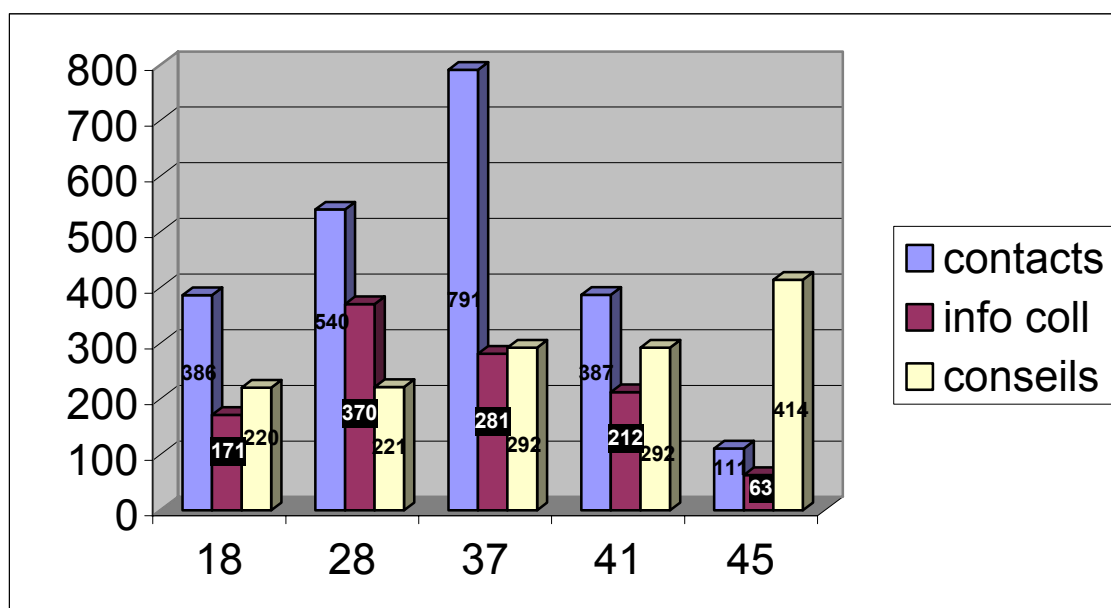
# 1-Analyse de l'activité des Points relais conseil en VAE de la région Centre pour l'année 2003

## L'activité des Points relais conseil en VAE

L'activité n'a véritablement commencé qu'en mars 2003, après la mise en oeuvre du plan de professionnalisation des conseillers. Le mois de Juin a connu une activité record suite au printemps de l'emploi (manifestation organisée par l'ANPE, la DRTEFP et le conseil régional). Des informations collectives ont été organisées dans les plus gros bassins d'emplois où parfois plus de 250 personnes étaient présentes.



## L'activité des Points relais conseil en VAE par département



### L'information collective

La durée moyenne d'une information collective est de 1h30. Le questionnaire d'accueil est donné à cette occasion avec la plaquette de communication. Cette réunion collective a pour objectif de donner des informations généralistes sur la VAE. Un diaporama a été créé par le Lieu ressource du GIP ALFA CENTRE pour l'animation de ces réunions, et mis en ligne sur le site extranet dédié aux professionnels. L'information collective n'est pas systématique. Elle est mise en œuvre dans les bassins d'emplois les plus importants où la demande d'information afflue.

### L'entretien individualisé

La durée moyenne d'un entretien individualisé est de 2 à 4 heures maximum par personne. Ces entretiens se réalisent le plus souvent en 2 étapes, et peuvent être espacés de une à deux semaines pour organiser les recherches d'informations nécessaires à la poursuite du projet. Le premier entretien sert à faire le point sur le projet et un repérage des expériences relevant d'une VAE. Le deuxième entretien sert à approfondir l'analyse de l'activité et à élaborer des hypothèses de certification.

La fiche de synthèse, support de lien entre le Point relais conseil et le certificateur, est remplie lors du dernier entretien par le conseiller et la personne.

## Les hypothèses de certifications

Seule la moitié des personnes accueillies dans les Points Relais Conseil a une idée de la certification qu'elle aimerait poursuivre dans le cadre de la VAE :

- 67 % des répondants visent un diplôme de l'Education nationale. Plus de la moitié de ces personnes intéressées par un diplôme de ce type sont des femmes (56 %). Cette certification est citée seule (sans autre choix) dans 87 % des cas.
- Avec 13 % des répondants, viennent ensuite les titres du ministère de l'emploi. Ce type de certification n'est citée seule que dans 47 % des cas: 45 % des personnes ayant cité un titre du ministère de l'emploi se disent également intéressées par un diplôme de l'Education nationale.
- Les diplômes dans le domaine de la santé et de l'action sociale sont cités par 6 % des répondants, dont une grande majorité de femmes (95 %). Ces titres sont cités seuls dans 86 % des cas.
- A égalité, les diplômes de la jeunesse et des sports et les certificats de qualification de branche professionnelle intéressent 5 % des personnes. Concernant les certificats de qualification de branche, seules 53 % des personnes les ont cités seuls: 29 % ont également cité un diplôme de l'Education nationale, et 18 % un titre du ministère de l'Emploi.

<b>Certifications visées :</b>	<b>Total</b>	<b>% cité seul</b>
Diplôme de l'Education nationale	<b>241</b>	<i>87</i>
Titre du Ministère de l'Emploi	<b>47</b>	<i>47</i>
Diplôme de l'Agriculture	<b>6</b>	<i>100</i>
Diplôme de la Jeunesse et des Sports	<b>17</b>	<i>82</i>
Diplôme d'Etat dans le domaine de la santé et de l'action sociale	<b>21</b>	<i>86</i>
Certificat de qualification professionnelle de branche professionnelle	<b>17</b>	<i>53</i>
Autres	<b>10</b>	<i>100</i>
Total « répondants à la question de la certification envisagée »	<b>359</b>	<i>80</i>

## **2-Les caractéristiques des publics accueillis dans les Points Relais Conseil de la région Centre au cours de l'année 2003**

---

*Cette partie a pu être réalisée grâce à une collaboration avec l'ORFE*

### **Les Points Relais Conseil : information et conseil sur la VAE**

Les Points Relais Conseil sont ouverts à toute personne, quel que soit son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification qui désire s'informer ou s'engager dans un projet de validation des acquis de l'expérience. Présents dans chaque bassin d'emploi, ils proposent une prestation individualisée d'information et de conseil en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour aider les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE.

### **Une enquête pour mieux connaître les publics intéressés par la VAE**

Au cours de l'année 2003, 761 personnes ont été enquêtées dans les Points Relais Conseil de la région Centre, suite à un entretien d'accueil :

- environ 200 personnes pour les départements du Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et en Eure-et-Loir.
- une centaine de personnes pour le département du Cher
- et 70 personnes dans le Loiret.

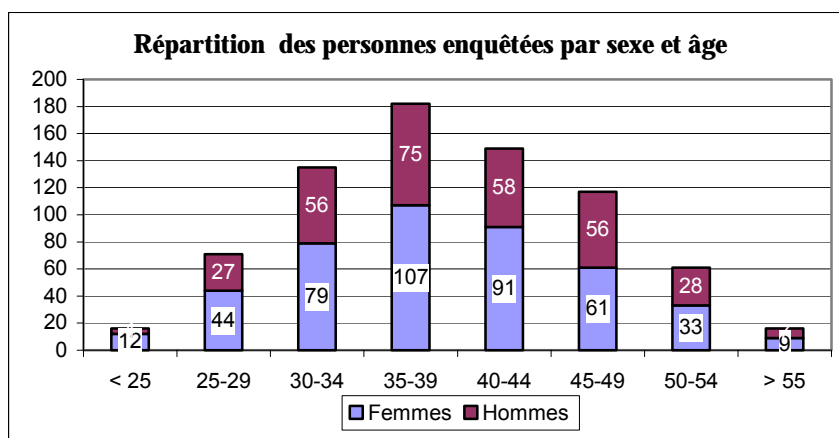
Cette enquête a pour objectif de mieux connaître le public susceptible de poursuivre une démarche en VAE, en observant les caractéristiques socioprofessionnelles et les attentes des personnes engagées dans la première étape du parcours : l'information et le conseil.

**Certaines caractéristiques comme la situation professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle ou le secteur d'activité ont été mises en relation avec les données sur la population active de la région Centre (source : RP 99). Ces comparaisons ont permis de faire émerger les caractéristiques des publics intéressés par la VAE au regard de l'ensemble des actifs.**

## 1 – L'âge et le niveau de formation des bénéficiaires

### Un âge moyen de 39 ans

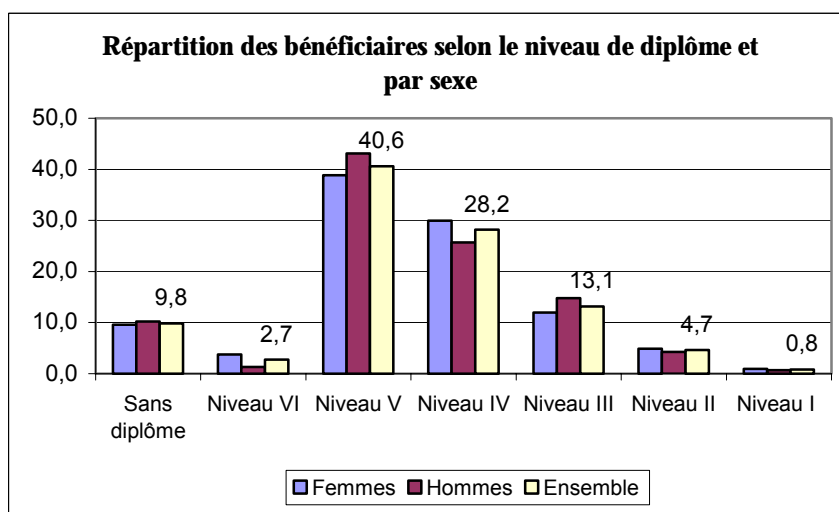
Les femmes sont majoritaires, 58 % du public. L'âge moyen des personnes accueillies est de l'ordre de 39 ans. La classe d'âges la plus nombreuse concerne les personnes âgées de 35 à 39 ans (182 personnes). 11,6 % des personnes accueillies ont moins de 30 ans, et 10,3 % sont âgées de plus de 50 ans.



### Une majorité de personnes de niveau CAP ou BEP

La majorité des personnes enquêtées possède un diplôme de niveau V, de type CAP ou BEP (40,6 %). Les personnes de niveau Bac ou Bac Pro (niveau IV) représentent 28,2 % de la population observée. Moins de 19 % des personnes sont titulaires d'un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat (Niveaux III et plus).

La part des personnes ne possédant aucun diplôme est de l'ordre de 10 %. A ces personnes non diplômées, s'ajoutent les personnes titulaires d'un certificat d'études primaires (CEP) ou d'un BEPC, diplôme de fin d'études obligatoire (2,7 %).

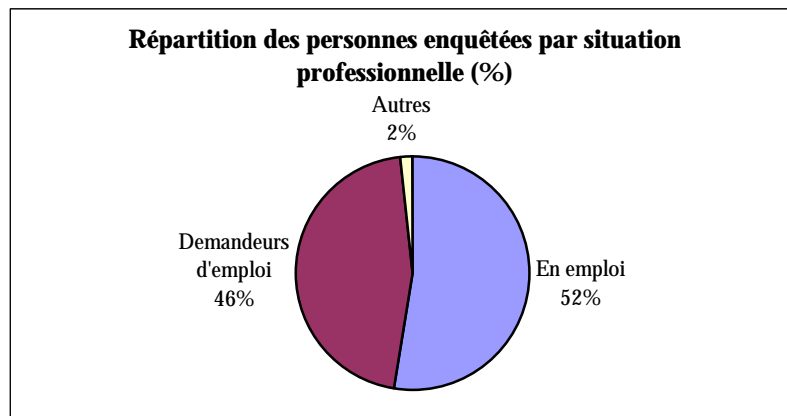


## 2 - La situation professionnelle

### Une majorité de personnes en emploi, mais une forte représentation des demandeurs d'emploi

Les personnes qui se renseignent sur la démarche en VAE sont majoritairement en emploi (52 %). Parmi les personnes en situation de travail, 96 % sont salariées, et seulement 4 % sont non salariées. Les femmes représentent 55 % de ce public. Par comparaison, la part de personnes en emploi dans la population active de la région Centre est de 85 %.

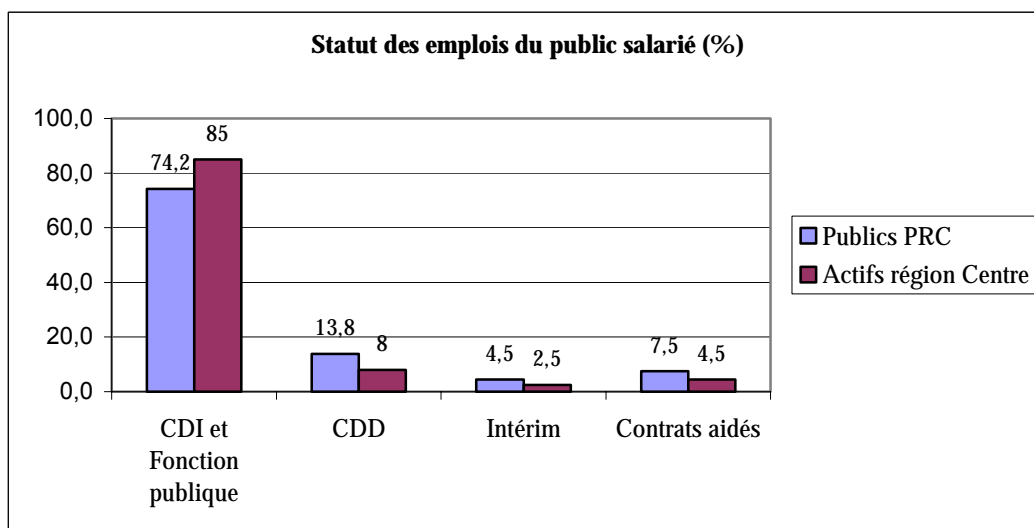
Les personnes à la recherche d'un emploi représentent 46 % du public accueilli dans les Points Relais Conseil (contre 11,5 % de la population active régionale). Plus de 61 % d'entre elles sont les femmes. Une proportion infime d'autres situations professionnelles (2 %) se compose de femmes au foyer, de retraités, de bénévoles et d'autres situations.



### Des salariés principalement en emploi stable

Parmi les personnes bénéficiant d'un emploi salarié, 73,4 % sont titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée. Les personnes en emploi précaire sont peu nombreuses : 13,7 % du public salarié ont un emploi à durée déterminée et 4,5 % sont intérimaires. Parmi les personnes en contrats aidés (8,4 % des salariés), les plus nombreux sont en CES ou CEC, suivis des emplois jeunes et des stages rémunérés de formation.

Le public se renseignant sur la VAE, est en situation de travail plus précaire que la moyenne des actifs : la part de personnes en CDD, en intérim ou en contrat aidé est bien supérieure à celle observée en région Centre : 26,5 % contre 15 %.



### 3 - Les catégories socioprofessionnelles

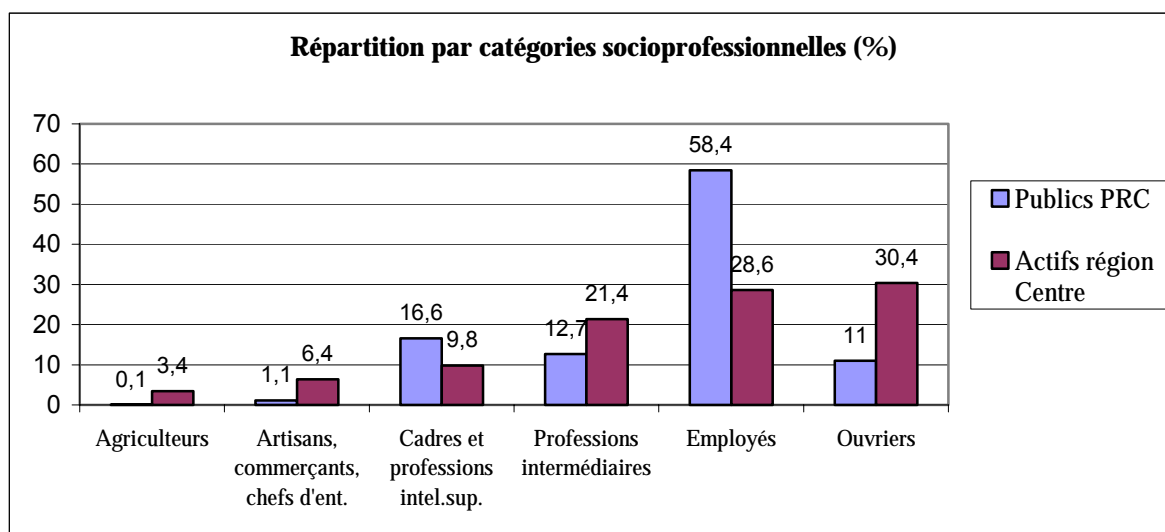
#### Une sur représentation des employés et des cadres

87 % des personnes enquêtées ont renseigné leur catégorie socioprofessionnelle. Comparée à la répartition régionale de la population active, celle des publics accueillis dans les PRC laisse apparaître une très forte représentation des employés. Plus de la moitié des personnes renseignées sur la VAE appartiennent à cette catégorie (58,4 %), alors que les employés représentent 28,6 % de la population active au niveau régional.

La deuxième catégorie socioprofessionnelle des personnes enquêtées est également sur représentée : il s'agit des cadres et professions intellectuelles supérieures, qui totalisent plus de 16 % du public accueilli (10 % de la population active régionale). L'âge moyen des cadres enquêtés est de 41,1 ans.

Les ouvriers sont proportionnellement peu nombreux à se renseigner sur la VAE : ils ne représentent que 11 % des personnes enquêtées, alors qu'ils totalisent 30 % des actifs de la région. Leur âge moyen s'élève à 37,7 ans.

Parmi les catégories socioprofessionnelles les moins bien représentées, se trouvent les professions intermédiaires (techniciens...), les artisans, les commerçants et les agriculteurs.

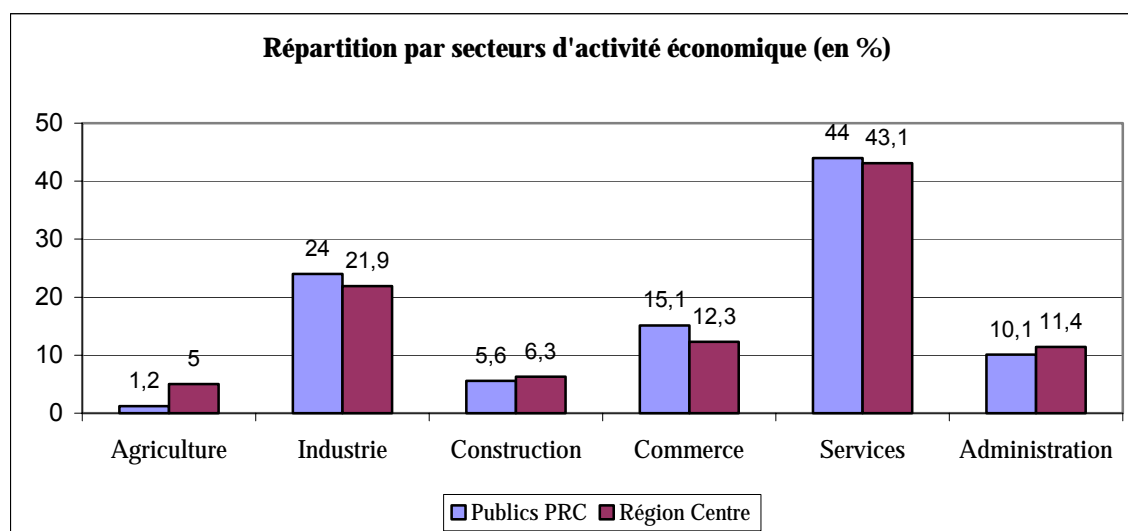


## 4 - Les secteurs d'activité économique

### Sept personnes sur dix appartiennent au secteur tertiaire

78 % des personnes enquêtées ont renseigné le secteur d'activité économique d'origine. La répartition par secteurs d'activité auxquels appartiennent les personnes enquêtées est proche de la répartition des actifs de la région. Le secteur tertiaire arrive largement en tête, se répartissant de la manière suivante : 44 % dans les services, 15 % dans le commerce et 10 % pour l'administration. A noter, que la part du commerce est supérieure de 3 points à la moyenne des actifs.

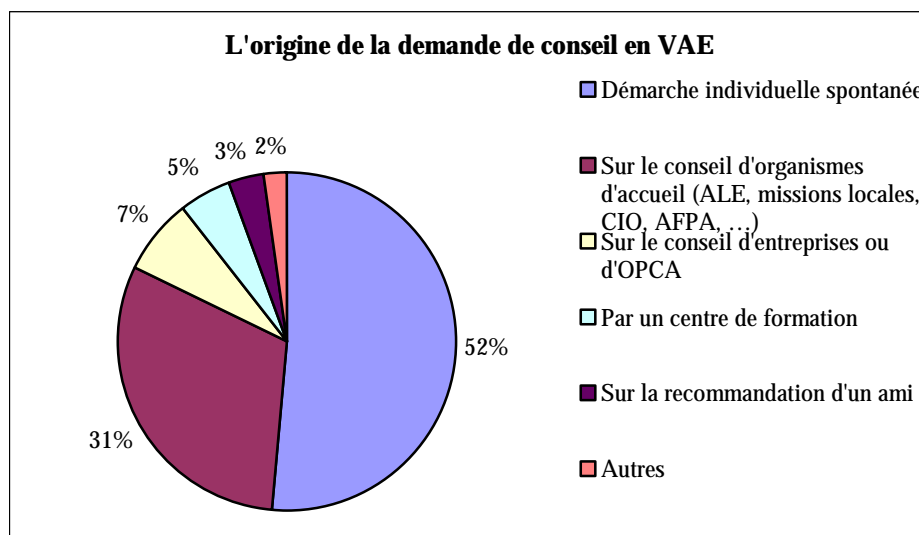
Le secteur industriel est également bien représenté au niveau du public enquêté, concernant 24 % des personnes (22 % des actifs).



## 5 – Les attentes et la motivation face à la VAE

### Avant tout une démarche individuelle spontanée

Pour la moitié des personnes interrogées, se renseigner auprès d'un PRC sur la validation des acquis et de l'expérience est une démarche individuelle et spontanée. Pour 31 % des bénéficiaires, cela résulte d'un conseil provenant d'organismes d'accueil tels que l'ALE, la mission locale, le CIO, l'AFPA, ... Seules 7 % des personnes ont été conseillées par leur entreprise.



### Vers une reconnaissance professionnelle et personnelle

Il semblerait que les personnes se renseignant sur le dispositif, cherchent avant toute chose une reconnaissance professionnelle et personnelle : près de 60 % d'entre elles, envisagent de poursuivre une VAE pour l'obtention d'un diplôme (31,1 %) ou officialiser leur niveau de compétences (28,2 %).

Appréhender la VAE dans une dynamique d'évolution personnelle ou professionnelle ne vient qu'en seconde position. Ainsi, trouver un emploi est la motivation première de 18,6 % des personnes interrogées, accéder à une promotion ou à un concours ne concerne que 13 % des bénéficiaires. La dynamique de changement plus profond, comme changer d'employeur ou s'installer à leur compte ne représente respectivement que 2,5 et 2,3 % des motivations premières.

#### La motivation première pour poursuivre une procédure VAE :

	%
➤ Obtenir un diplôme	31,2
➤ Officialiser mon niveau de compétences	28,2
➤ Trouver un emploi	18,6
➤ Accéder à une promotion	8,9
➤ Accéder à un concours	4,1
➤ Continuer à me former par la suite	3,1
➤ Changer d'employeur	2,5
➤ M'installer à mon compte	2,3
➤ Conserver mon emploi	1,1
➤ Total	100,0